

Energies vertes et biodiversité incompatibles?

Alors que s'ouvre en Colombie un sommet mondial sur la biodiversité, une question délicate se pose: comment éviter que la transition énergétique ne se fasse au détriment des écosystèmes?

La question est rarement soulevée. Et pour cause: elle est délicate. À travers elle, deux enjeux cruciaux se confrontent. D'une part, la transition énergétique, indispensable pour espérer limiter le réchauffement climatique; sans elle, les émissions de gaz à effet de serre menacent d'atteindre un point de non-retour. De l'autre, la défense de la biodiversité, tout aussi importante, alors qu'un effondrement mondial est à l'œuvre.

Or, les études le montrent: les énergies « vertes » ne le sont pas toujours pour la faune et la flore. Alors que le sommet de l'IPBES, sorte de « Giec de la biodiversité », s'ouvre samedi en Colombie (*lire les repères*), la question devient brûlante: à l'aube d'un développement massif des renouvelables, comment protéger efficacement les écosystèmes?

« Lorsque nous soulevons le problème, on nous accuse de freiner la transition, alors que notre objectif, c'est de favoriser une transition vertueuse », témoigne Jean-François Silvain, président de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (1). « On en est très loin », se désole de son côté Kévin Barré, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle, qui vient de publier une thèse sur l'impact de l'éolien sur les chauves-souris et les oiseaux.

Ses résultats sont édifiants: sur le sol français, les recommandations européennes (Eurobats), qui préconisent que les éoliennes soient construites à plus de 200 mètres de toute lisière arborée ne sont pas respectées. « En Bretagne et Pays de la Loire, près de 2 500 kilomètres de haies ont été désertées par les chauves-souris, souligne-t-il. Et de fait, la quasi-totalité (89 %) des 1 000 éoliennes du Grand Ouest est érigée trop près des lisières. »

Les risques ne se résument pas aux collisions, même si elles sont importantes: on estime la mortalité à 350 000 chauves-souris par an en France, 800 000 aux États-Unis – et 234 000 oiseaux. « Le problème, c'est aussi la répulsion, note Kévin Barré. Autrement dit, la

disparition des populations et des habitats près des parcs éoliens. Les études d'impact ne prennent que rarement en compte ce phénomène, qui peut être dévastateur. »

L'éolien n'est pas la seule énergie à causer des dommages. « À la limite, c'est la moins problématique relativement aux autres... en particulier l'hydraulique », estime Jean-François Silvain. Un diagnostic sévère, qui s'explique par le fait que les barrages électriques prospèrent dans des écosystèmes extrêmement riches, en Amazonie, dans l'Himalaya, le delta du Mékong ou encore en Afrique tropicale.

« Le problème, c'est aussi (...) la disparition des populations et des habitats près des parcs éoliens. Les études d'impact ne prennent que rarement en compte ce phénomène, qui peut être dévastateur. »

« Les projets hydroélectriques sont des facteurs majeurs de la perte ou de la modification de l'habitat », souligne une étude cosignée par l'économiste Alexandros Gasparatos, de l'université de Tokyo, qui s'alarme des impacts sur le panda, le mahseer d'Himalaya et certains primates. En cause? L'inondation de vastes zones, la modification des régimes hydriques, les obstacles à la migration des poissons, etc. « En Chine, en Inde, certains projets sont pharaoniques », remarque Gilles Landrieu, à l'Agence française pour la biodiversité. « L'impact pour les milieux étant très brutal, les espèces n'arrivent pas à s'adapter. Et les rives des lacs de barrage sont désertes. »

D'autres craintes concernent les centrales à biomasse (*lire page suivante*). Jean-François Silvain rappelle ainsi qu'en Europe, la production d'électricité par la combustion du bois mais aussi le chauffage aux granulés, a « entraîné une surexploitation des forêts du sud des États-Unis ».

Suite page 14. ●●●



L'éolien français cause la mort de 350 000 chauves-souris par an. J. Sartore/National Geographic/Getty Images

Energies vertes et biodiversité incompatibles ?

« Derrière la tension entre transition et biodiversité, il y a un gros enjeu de recherche scientifique. »



La centrale de Gardanne se chauffe pour moitié d'un bois importé du Brésil. Pas très écologique. B. Horvat/AFP

●●● Suite de la page 13.

Quant au solaire, il n'est pas exempt de dilemmes, surtout lorsque de grandes fermes sont installées à même le sol. « Installer les panneaux sur les toitures, c'est plus compliqué car il faut l'accord de tous les propriétaires... », note Claire Tutenuit, qui dirige le groupe Entreprises pour l'environnement. « Mais au sol, on stérilise les friches, des terres précieuses pour la

repères

L'IPBES

L'IPBES, qui dépend de l'ONU, est une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Créée en 2012, elle évalue l'état de la biodiversité mondiale, afin d'éclairer les décideurs.

Du 17 au 24 mars, l'IPBES tient son Assemblée plénière (127 États membres, dont la France) à Medellin, en Colombie. Cinq rapports doivent être rendus publics : l'un sur la dégradation et la restauration des sols ; les autres sur quatre ères géographiques (les Amériques, l'Asie et le Pacifique, l'Afrique, l'Europe et l'Asie centrale).

biodiversité. » Une piste consiste à construire les fermes solaires à un mètre de hauteur pour libérer ces espaces et faire paître des troupeaux en dessous.

« Derrière la tension entre transition et biodiversité, il y a un gros enjeu de recherche scientifique », poursuit Claire Tutenuit, convaincue que les entreprises ont besoin de solutions pour bouger. Sans angélisme, néanmoins. « Les énergéticiens qui s'engagent dans les renouvelables ont déjà beaucoup de contraintes – réglementation, acceptabilité, etc. –, ils ne sont pas forcément enthousiastes quand on leur parle de biodiversité... », sourit-elle.

Ces solutions existent pourtant. Dans l'éolien, « nous devons décrypter le comportement de la faune pour mieux prévenir les collisions et la perte d'habitats », explique Kevin Barré, qui mise sur les nouvelles technologies pour y parvenir – caméras thermiques, enregistrement des ultrasons émis par les chauves-souris, etc. Pour lui, la question du bridage – l'arrêt des pales à certaines conditions de vent et de température – n'est pas taboue. « La question est de savoir quelle perte de rendement est-on prêt à accepter pour sauver la biodiversité. »

Pour l'hydraulique, des recherches sont menées sur les « rives flottantes », qui descendent avec le niveau de l'eau, au profit de la végé-

« La question est de savoir quelle perte de rendement est-on prêt à accepter pour sauver la biodiversité. »

tation, des canards et des oiseaux d'eau. Des « passes à poissons » peuvent également être aménagées pour la reproduction de certaines espèces. Quant à la biomasse, les petites unités valent mieux que les installations très gourmandes.

« La clé, c'est une vraie planification, indique le chercheur du Muséum. Il faut partir de chaque territoire : plutôt que d'ériger des éoliennes dans le bocage, installons-les dans les plaines céréalières ; faisons de la biomasse là où il y a des déchets organiques, etc. » Sans oublier les mesures de compensation écologique. « Dans certains domaines, on manque encore de connaissances pour prévenir les dommages. Pourquoi, dès lors, ne pas renforcer les obligations financières des opérateurs à compenser ailleurs ? »

Marine Lamoureux

(1) En octobre, un colloque de la fondation portait sur ce thème.

A Gardanne, polémique autour de la centrale biomasse

Le bois peut être une bonne alternative aux fossiles. Mais à grande échelle, l'approvisionnement des centrales biomasse inquiète, comme dans les Bouches-du-Rhône.

A une dizaine de kilomètres d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), la centrale biomasse de Gardanne se veut pionnière de la transition énergétique en France. Plus de 850 000 tonnes de bois doivent à terme être brûlées chaque année dans cette installation de 150 mégawatts, destinée à couvrir 6 % des besoins en électricité de la région Paca. Sous réserve d'une étude d'impact complète, l'exploitant allemand Uniper est actuellement autorisé à la faire fonctionner (1). Les défenseurs de l'environnement ont toutefois fait appel de cette décision ; leur recours est en cours d'examen.

Il s'agit là du dernier épisode d'une série de controverses. En 2012, après l'autorisation d'exploitation délivrée par le préfet des Bouches-du-Rhône, les associations environnementales, les parcs nationaux régionaux du Lubéron et du Verdon et les collectivités locales avaient saisi la justice une première fois. Ils dénonçaient alors une étude d'impact inconséquente, jugeant les effets de la centrale sous-évalués, notamment sur la biodiversité.

L'étude, en effet, ne portait que sur un rayon de trois kilomètres autour de la centrale, alors qu'Uniper prévoyait de brûler du bois collecté jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres alentour. La justice avait alors tranché en annulant l'autorisation. En juillet 2017, l'exploitant et le ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot, ont fait appel de cette décision. « On peut imaginer que le projet d'utiliser la biomasse part d'une bonne intention », avait avancé prudemment le ministre. L'énergéticien

obtient alors une autorisation provisoire d'exploiter.

Mais les associations de défense de l'environnement continuent d'alerter sur le gigantisme du projet et ses possibles conséquences sur la région. « La centrale biomasse a été conçue pour fonctionner avec 100 % de bois local. Mais cela épuiserait nos ressources forestières et nuirait à la biodiversité », s'inquiète ainsi Daniel Le Cornec, 1^{er} adjoint au maire de Vachères (commune voisine) et délégué au comité syndical du parc régional du Lubéron.

« Ce bois est traité. Même s'ils ont des filtres à particules, les plus fines seront rejetées dans l'atmosphère. Les associations de riverains s'inquiètent pour leur santé. »

De quel bois se chauffe la centrale à l'heure actuelle ? « Pour moitié, d'un bois importé du Brésil. Ce qui n'est pas très écologique », répond Pierre Honoré, administrateur de France Nature Environnement 04. L'autre moitié vient des déchetteries alentour. Provoquant, cette fois, des craintes quant à la pollution de l'air. « Ce bois est traité. Même s'ils ont des filtres à particules, les plus fines seront rejetées dans l'atmosphère. Les associations de riverains s'inquiètent pour leur santé », poursuit le responsable associatif.

De son côté, le président du conseil régional, Renaud Muselier (LR), soucieux que la centrale prospère, met une forte pression sur les parcs naturels et les associations qui disent être sous la menace d'un retrait de leurs subventions. Les défenseurs de l'environnement attendent désormais la nouvelle étude d'impact, qui pourrait être délivrée dans le courant du mois.

Aurore Esclauze

(1) Uniper a reconverti une partie de la centrale à charbon de Gardanne en centrale biomasse.